



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accidents

Question au Gouvernement n° 2074

## Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Brigitte Douay.

Mme Brigitte Douay. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement mais elle intéresse également tous les membres de l'équipe gouvernementale concernés par les divers aspects du problème de la sécurité routière, ainsi que chacune et chacun d'entre nous et, à travers nous, tous ceux dont nous sommes ici, mes chers collègues, les représentants, car il serait trop facile de reporter sur un ministère ou sur un gouvernement la responsabilité d'une situation qui procède d'une tolérance collective.

Je pense tout particulièrement à la jeune fille qui, arrêtée à un feu rouge, a péri carbonisée il y a quelques jours près de chez moi parce qu'un chauffard ivre qui roulait à tombeau ouvert dans le village est venu percuter sa voiture. Pompiers, gendarmes, services d'urgences, élus locaux refusent de s'habituer à cette macabre routine. Nous savons tous qu'il n'y a pas de réponse unique à un ensemble de causes qui donnent à la France le privilège d'un triste record. Nous savons bien qu'il existe un fondement presque culturel à certains comportements sur les routes et dans les rues.

Monsieur le ministre, quel bilan faites-vous et quels enseignements tirez-vous de l'important dispositif de dissuasion et de répression mis en place ces dernières fins de semaine pour remédier à la violence routière ? Au-delà de cette mobilisation ponctuelle et presque rituelle lors des périodes de grande circulation, pouvez-vous nous dire si le Gouvernement entend prendre des mesures plus profondes et permanentes pour faire respecter, voire renforcer, les réglementations et faire évoluer les attitudes et les comportements pour que le civisme ne s'arrête pas au moment où l'on tourne la clé de contact ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste, du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement.

M. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. Madame la députée, vous avez eu raison de souligner que l'ensemble du Gouvernement est mobilisé sur la question de la sécurité routière. Le Premier ministre, dans un comité interministériel sur la sécurité routière, a décidé d'en faire une grande cause nationale pour l'année 2000. Quand je parle de l'ensemble du Gouvernement, j'entends les ministères de la justice, de l'intérieur et de la défense, comme cela a été le cas ce week-end. A la lumière des décisions qui ont été prises lors des précédents comités interministériels pour la sécurité routière, nous allons d'ailleurs faire le point de l'application de l'ensemble des mesures qui ont été prises afin de mettre en évidence les obstacles qui ont pu surgir et déterminer les moyens humains et matériels nécessaires pour les surmonter et poursuivre notre combat contre la violence routière.

Vous avez souhaité connaître le bilan, madame la députée, du dispositif mis en place pour le dernier week-end. Il y a eu, pour ce week-end, une mobilisation exceptionnelle, y compris sur le plan médiatique. Plus de 20 000 gendarmes et policiers ont été déployés sur les routes pour contrôler, jour et nuit, la circulation. Je suis prudent et toujours réticent pour avancer des chiffres précis mais, d'après les éléments qui m'ont été donnés tout à l'heure par la gendarmerie et par la police, nous aurions enregistré une réduction de l'ordre de 15 % du nombre de tués sur les routes durant ce dernier week-end par rapport à celui enregistré le week-end du 1er mai et de 10 % par rapport au week-end de Pâques.

M. Yves Cochet. Ce n'est pas assez !

M. Eric Doligé. Ce ne sont pas des références !

M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement. Nous enregistrons donc une légère amélioration mais le bilan reste encore très lourd. Permettez-moi à ce sujet de rendre hommage - et je suis sûr que l'Assemblée nationale et le Gouvernement s'y associeront - au policier Denis Leterrier, qui a été tué dans l'exercice de ses fonctions en effectuant un contrôle, et d'exprimer ma solidarité à sa famille.

Le bilan reste beaucoup trop élevé. Il faut poursuivre notre effort. Il n'y a pas de fatalité de l'insécurité routière, même si, comme vous l'avez dit à juste titre, madame la députée, des problèmes de comportement et des facteurs culturels entrent en ligne de compte. Il faut nous y attaquer.

J'en ai parlé avec le ministre de l'éducation nationale, M. Jack Lang, qui m'a donné son accord pour que, dès l'école, nous travaillions plus fortement encore à changer les attitudes et les comportements. Mais changer les mentalités demande du temps et l'on ne peut, en attendant, qu'appliquer les mesures destinées à faire respecter la règle et la loi. C'est pourquoi l'application des sanctions et le contrôle des comportements et des conduites dangereuses ne faibliront pas, qu'il s'agisse de la vitesse, de l'alcoolémie ou du refus de respecter les règles. Telle est la démarche et la volonté du Gouvernement. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Brigitte Douay](#)

**Circonscription :** Nord (18<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2074

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 mai 2000, page 3884

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 mai 2000